



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5202

Approbation d'une convention entre la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), unité "Mondes iranien et indien", pour un travail collaboratif de l'étude exhaustive de la collection islamique du Musée des beaux-arts de Lyon en vue de sa publication sous la forme d'un catalogue

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 23 DECEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme FRIH (pouvoir à Mme AIT MATEN), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. LEVY), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : Mme LEVY, M. KIMELFELD

2019/5202 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE DES BEAUX-ARTS ET LE CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (CNRS), UNITE "MONDES IRANIEN ET INDIEN", POUR UN TRAVAIL COLLABORATIF DE L'ETUDE EXHAUSTIVE DE LA COLLECTION ISLAMIQUE DU MUSEE DES BEAUX-ARTS DE LYON EN VUE DE SA PUBLICATION SOUS LA FORME D'UN CATALOGUE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 décembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'unité « Mondes iranien et indien », laboratoire du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) est spécialisée dans l'étude des aires culturelles iraniennes et indiennes. Les recherches menées par ses membres se situent dans les différents champs relevant des sciences humaines et sociales et concernent un territoire géographique allant du Proche Orient jusqu'à l'Asie centrale et à l'Asie de l'est et du sud-est, partout où les cultures iraniennes et indiennes ont été présentes au cours des différentes périodes historiques.

Le département des Objets d'art du Musée des beaux-arts de Lyon dispose d'une des plus remarquables collections d'œuvres islamiques en France, estimée à un millier de numéros environ. L'intérêt du fonds tient en partie à sa richesse qui touche un vaste domaine géographique, de l'Espagne musulmane au sous-continent indien, sur une période de plus de dix siècles (IX^e-XIX^e). La plupart des supports artistiques utilisés dans le monde islamique sont représentés. Il s'agit donc de l'une des collections françaises d'arts islamiques les plus importantes et diversifiées. Elle est encore majoritairement inédite.

Le CNRS et le Musée des beaux-arts de Lyon se sont rapprochés afin d'élaborer un projet commun intitulé « L'Islam au palais Saint-Pierre ». Ce projet a pour but l'étude exhaustive de la collection islamique du Musée des beaux-arts de Lyon en vue de sa publication sous la forme d'un catalogue.

Les parties souhaitent coopérer sur :

- la participation et l'animation commune d'ateliers, d'interventions culturelles ou scientifiques ;
- la participation commune à des travaux de recherche ;
- la rédaction d'essais spécifiques à la collection d'art islamique du Musée des beaux-arts de Lyon ;
- la coordination scientifique des contributeurs du catalogue raisonné.

La convention de partenariat jointe au présent rapport formalise les conditions de cette étude.

Chacune des parties assume les charges financières ainsi que les responsabilités liées aux apports qu'elles effectuent dans le cadre de cette collaboration.

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- La convention de partenariat susvisée, établie entre le CNRS et la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts pour l'étude exhaustive de la collection islamique du Musée, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER